



BUILDING ENVELOPE REHABILITATION

STRATHCONA MUSIC
MCGILL BLDG #120

MCGILL PROJECT NO: 16-135

OUVERTURES EXPLORATOIRES ENVELOPPE DES MAÇONNERIES

ÉMIS POUR APPEL D'OFFERS

Montréal, le xx September 2020

ARCHITECTURE49 Inc.

1244 Ste-Catherine Ouest
3e étage

Montréal, Quebec, H3G 1P1

LISTE DES DESSINS :

PAGE DE PRÉSENTATION	Ouv.E. 00
LISTE DES DESSINS & INTRODUCTION	Ouv.E. 01
PLAN NIVEAU 1 (SOUS-SOL)	Ouv.E. 02
PLAN NIVEAU 2 (R-D-C)	Ouv.E. 03
PLAN NIVEAU 3	Ouv.E. 04
PLAN NIVEAU 4	Ouv.E. 05
PLAN NIVEAU 5	Ouv.E. 06
AILE CENTRALE - ÉLÉVATION SUD (AC-A)	Ouv.E. 07
AILE CENTRALE - ÉLÉVATION SUD (AC-A) - PORTIQUE (AC-POR)	Ouv.E. 08
AILE CENTRALE - ÉLÉVATION OUEST (AC-B)	Ouv.E. 09
AILE CENTRALE - ÉLÉVATION EST (AC-D)	Ouv.E. 10
AILE EST - ÉLÉVATION EST (AE-D)	Ouv.E. 11

LISTE DES OUVERTURES EXPLORATOIRES EXTÉRIEUR DES DES MAÇONNERIES :		
NUMERO D'OUV. EXPLORATORIE	EMPLACEMENT	
01 AC-ESC-01	ESCALIER D'ENTRÉE EXTÉRIEUR	
01 AC-STAT-02	SOCLE EXTÉRIEUR DE LA REINE	
02 AC-FEN-12	LOCAL C-113	
02 AC-MUR-09	PORTIQUE	
03 AC-STOI-13	PORTIQUE	RELEVÉ D'ÉCHANTILLON, VOIR NOTE 5 DANS L'ÉLÉVATION EN ALIGNEMENT AVEC OUVERTURES EXPLORATOIRES INTÉRIEUR "OE 5-1" [2020-08-11]
04 AC-MUR-09	LOCAL C-411	RELEVÉ D'ÉCHANTILLON, VOIR NOTE 5 DANS L'ÉLÉVATION
05 AC-POR-03	PORTIQUE	
06 AC-POR-04	PORTIQUE / TOIT	
06 AC-FEN-12	LOCAL C-206A	EN ALIGNEMENT AVEC OUVERTURES EXPLORATOIRES INTÉRIEUR "OE 2-5" [2020-08-11]
07 AC-MUR-08	LOCAL C-508A	RELEVÉ D'ÉCHANTILLON, VOIR NOTE 5 DANS L'ÉLÉVATION EN ALIGNEMENT AVEC OUVERTURES EXPLORATOIRES INTÉRIEUR "OE 5-2" [2020-08-11]
08 AC-MUR-08	LOCAL C-417	EN ALIGNEMENT AVEC OUVERTURES EXPLORATOIRES INTÉRIEUR "OE 4-3" [2020-08-11]
09 AC-MUR-08	LOCAL C-421	RELEVÉ D'ÉCHANTILLON, VOIR NOTE 5 DANS L'ÉLÉVATION
10 AE-FEN-07	LOCAL E-219 / E-330	

INTRODUCTION :

SUITE À L'INSPECTION VISUELLE DE L'ÉTAT DU BÂTIMENT, DES PATHOLOGIES SONT IDENTIFIÉES ET DES HYPOTHÈSES SONT ÉNONCÉES. CES DERNIÈRES SERONT AFFIRMÉES OU INFIRMÉES SUITE À LA RÉALISATION DES OUVERTURES EXPLORATOIRES QUI SONT IDENTIFIÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.

LE BUT DE CES OUVERTURES EXPLORATOIRES EST:

- D'ÊTRE EN MESURE DE CONSTITUER UNE COUPE DE MUR AUX POINTS IDENTIFIÉS AFIN DE RÉTABLIR LA COMPOSITION DU MUR ET COMPRENDRE LA CONSTITUTION AUX JONCTIONS ENTRE LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU BÂTIMENT.
- DE PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS D'AVOIR UN PORTRAIT JUSTE DE L'ÉTAT ET DU COMPORTEMENT DU BÂTIMENT ACTUELS. CELA REQUIERT UNE EXPERTISE DES PROFESSIONNELS, ARCHITECTE, CONSERVATEUR ET INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

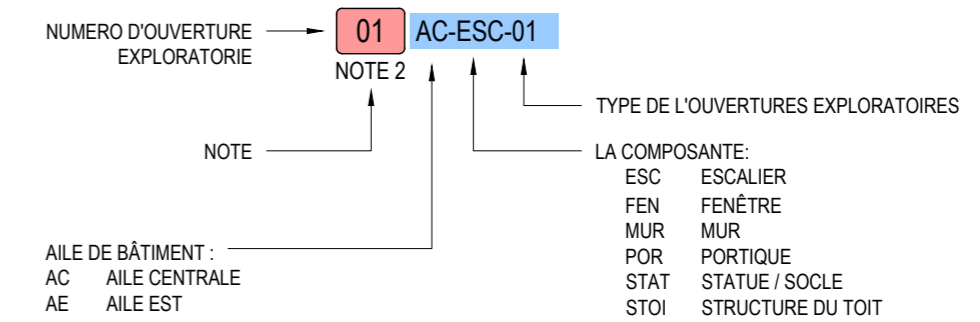
ÉTANT DONNÉ QUE LA STRUCTURE DU BÂTIMENT A UN IMPACT SUR SON ÉTAT ACTUEL, IL EST DONC IMPORTANT :

- D'IDENTIFIER LE TYPE DE STRUCTURE ET LE SYSTÈME CONSTRUCTIF, SES COMPOSANTES, ET LES MATÉRIAUX QUI LES COMPOSENT.
- D'ANALYSER LES FONDATIONS EN PIEUX ET L'ÉTAT DE LA STRUCTURE PORTANTE DES MURS DE PIERRES.

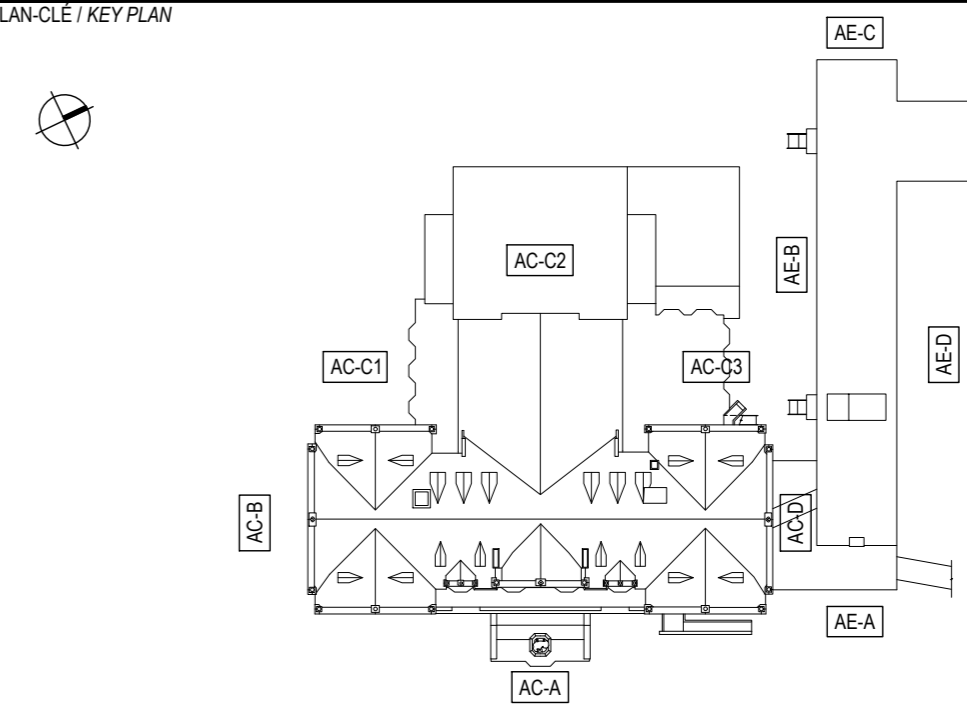
CES OUVERTURES EXPLORATOIRES PERMETTENT DE PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS QUANT AUX INTERVENTIONS À METTRE EN PLACE POUR PRÉSERVER L'ÉTAT DE CE BÂTIMENT PATRIMONIAL À LONG TERME, ET LORSQUE POSSIBLE RÉGLER DE FAÇON PERMANENTE LA SOURCE DES PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES.

LÉGENDE :

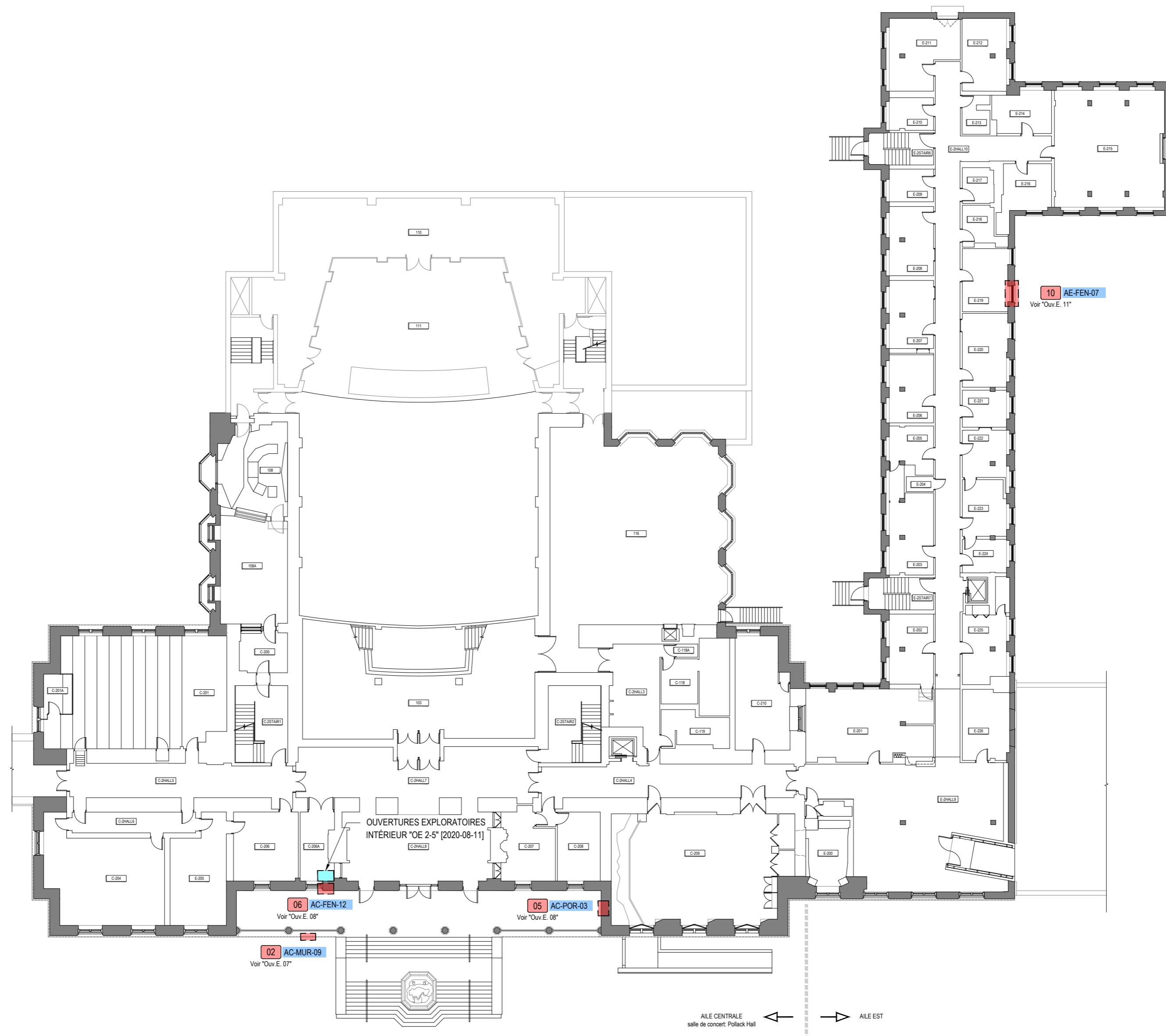
LES OUVERTURES EXPLORATOIRES EXTÉRIEUR SONT IDENTIFIÉES COMM SUIT:

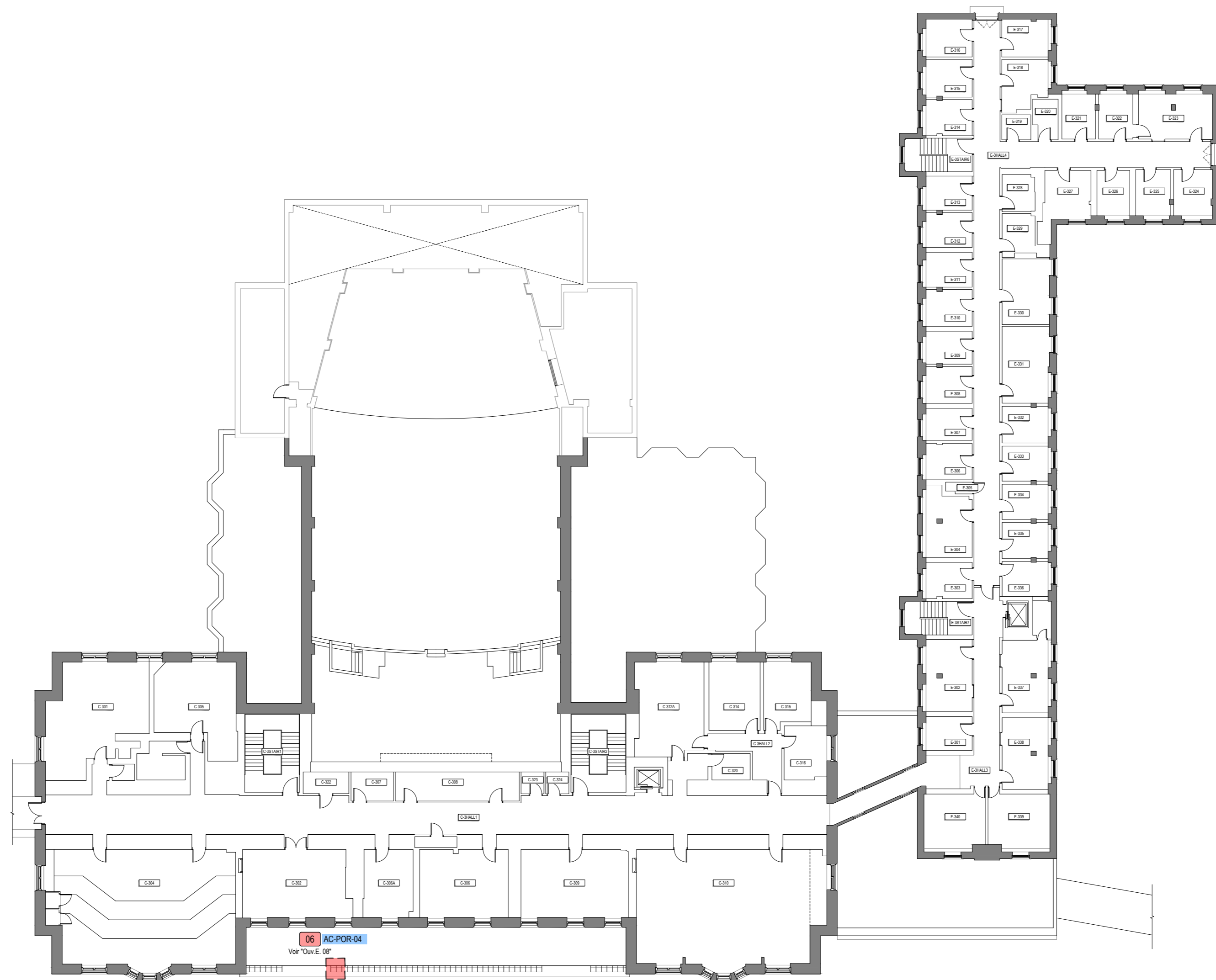


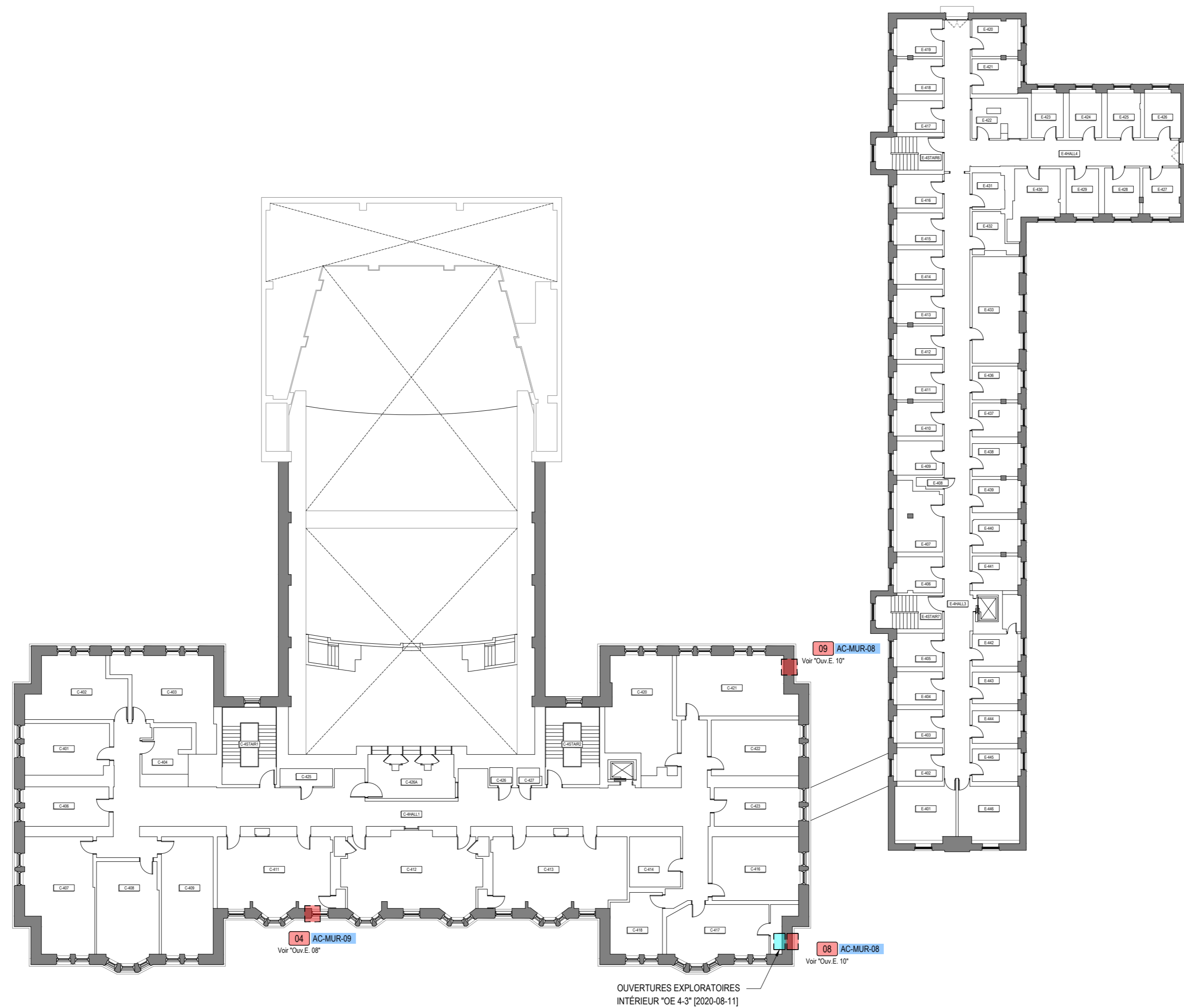
PLAN-CLÉ / KEY PLAN

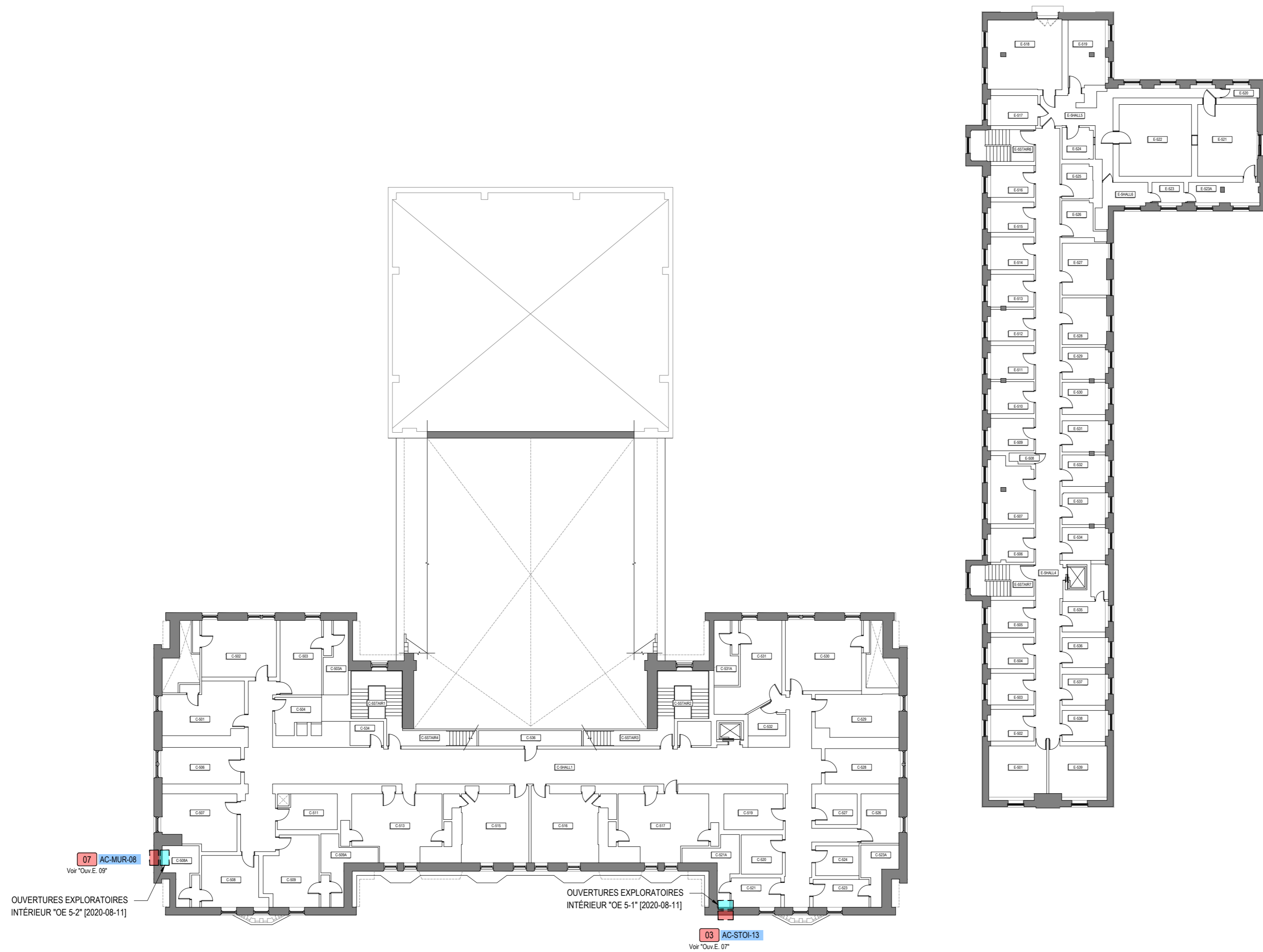












02 CENTRALE - ÉLÉVATION SUD (AC-A) - AGRANDIE
 Ouv.E.07 1:100

03 CENTRALE - ÉLÉVATION SUD (AC-A) - AGRANDIE
 Ouv.E.07 1:100



01 CENTRALE - ÉLÉVATION SUD (AC-A) ET PORTIQUE (AC-POR)
 Ouv.E.07 1:200

LÉGENDE:

01 ESCALIER PRINCIPAL : AC-ESC-01

INSPECTION VISUELLE:

- LES PIERRES DES MARCHES ET DES CONTREMARCHES DE L'ESCALIER PRINCIPAL ET DU MURET FAISANT OFFICE DE GARDE-CORPS SE SONT DÉTÉRIORÉES.
- LES JOINTS SONT OUVERTS ET SEMBLENT BEAUCOUP PLUS LARGES QUE CE QU'ON OBSERVE SUR DES CONSTRUCTIONS DE PIERRES SEMBLABLES.
- LES JOINTS DE MORTIER ENTRE LES PIERRES SE SONT ÉVIDÉS ET À CERTAINS ENDOITS IL Y A ABSENCE DE MORTIER.

PATHOLOGIES: PROBLÈME STRUCTURAL ET PROBLÈME DE MOUVEMENT D'INFILTRATION D'EAU ET DE CYCLES DE GEL ET DE DÉGEL.

HYPOTHÈSES: POSSIBLEMENT DÙ À UN PROBLÈME DE CAPACITÉ PORTANTE DE LA STRUCTURE. POSSIBLE PROBLÈME D'AFFAISSEMENT DE LA STRUCTURE DE BÉTON SUPPORTANT LES MARCHES ET CONTREMARCHES. ET POSSIBLE USURE NATURELLE DE LA PIERRE AU NIVEAU DE LA LIGNE DE FOULÉE.

OBJECTIFS: IDENTIFIER L'ÉTAT DE LA STRUCTURE PORTANTE DU MURET ET DES MARCHES ET CLARIFIER LA JONCTION ENTRE LE MURET ET L'ESCALIER.

PROCÉDURES: PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT DE 2 RANGS DE MARCHES ET DE CONTREMARCHES D'UN CÔTÉ DE LA STATUE.

01 STATUE : AC-STAT-02

INSPECTION VISUELLE:

- LES JOINTS DE MORTIER DES PIERRES À LA BASE DE LA STATUE SE SONT ÉVIDÉS ET À CERTAINS ENDOITS IL Y A ABSENCE DE MORTIER. CERTAINES PIERRES SONT FISSURÉES.

PATHOLOGIES: PROBLÈME STRUCTURAL ET PROBLÈME D'INFILTRATION D'EAU ET DE CYCLES DE GEL ET DE DÉGEL.

HYPOTHÈSES: POSSIBLE PROBLÈME DE CAPACITÉ PORTANTE DE LA STRUCTURE. LE SOCLE PEUT ÊTRE INSTABLE.

OBJECTIFS: IDENTIFIER L'ÉTAT DE LA STRUCTURE PORTANTE DE LA STATUE.

PROCÉDURES: PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT DE DEUX PIERRES DU SOCLE DU CÔTÉ DE LA STATUE OU L'ON DÉMONTTE 2 RANGS DE MARCHES.

02 FENÊTRES : AC-FEN-12

INSPECTION VISUELLE:

- PRÉSENCE DE FISSURES AUX ALLÈGES DES FENÊTRES, DES LINTEAUX ET DES JAMBAGES.

PATHOLOGIES: PROBLÈME D'INSTALLATION ET PROBLÈME D'AFFAISSEMENT DU SUPPORT STRUCTURAL

HYPOTHÈSES: POSSIBLE INFILTRATION D'EAU DUE À LA POSITION DE LA FENÊTRE. POSSIBLE INSTALLATION DES FENÊTRES SUR UNE STRUCTURE/ UN BÂTIM EXISTANT EN BOIS QUI S'EST DÉTÉRIORÉ.

OBJECTIFS: CONFIRMER LA POSITION DE LA FENÊTRE DANS L'ÉPAISSEUR DU MUR. CONFIRMER LA PRÉSENCE OU NON DES MEMBRANES D'ÉTANCHÉITÉ. DÉFINIR LA COMPOSITION ET L'ÉTAT AUTOUR DE LE LA FENÊTRE. L'ÉTAT DU BÂTI ET DE LA FENÊTRE.

PROCÉDURES: PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT D'UNE FENÊTRE ET A DES OUVERTURES DANS LE MUR AUTOUR DES FENÊTRES À LA TÊTE AU JAMBAGE ET À L'ALLÈGE.

02 MURS : AC-MUR-09

INSPECTION VISUELLE:

- PRÉSENCE DE MULTIPLES FISSURES ET LA NON-PLANÉITÉ (BANDEAU NON HORIZONTAL) DU BANDEAU EN PIERRE. VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR LA PLANÉITÉ.

PATHOLOGIES: LE RUISSELLEMENT D'EAU EN SURFACE AFFAIBLIT LE BANDEAU DE PIERRE. L'ÉROSION DES JOINTS VERTICAUX DES PIERRES DU BANDEAU. LES PIERRES SONT ENGORGÉES D'EAU ET LE PHÉNOMÈNE DE GEL ET DE DÉGEL AFFAIBLIT LES PIERRES.

HYPOTHÈSES: STATUER SUR L'ORIGINE DES FISSURES, LEURS PROFONDEURS ET LA NATURE D'AFFAISSEMENT DU BANDEAU

OBJECTIFS: PROCÉDER À UNE OUVERTURE EXPLORATOIRE AFIN DE VALIDER S'IL Y A MOUVEMENT, INFILTRATION D'EAU ET AFFAIBLISSEMENT DE LA MATRICE DE LA PIERRE.

PROCÉDURES: PROCÉDER À UNE OUVERTURE EXPLORATOIRE AFIN DE VALIDER S'IL Y A MOUVEMENT, INFILTRATION D'EAU ET AFFAIBLISSEMENT DE LA MATRICE DE LA PIERRE.

04 STRUCTURE DES FERMES DE TOIT : AC-STOI-13

INSPECTION VISUELLE:

- PRÉSENCE DE FISSURES EN GRADIN SUR LE MUR EN PIERRE.

PATHOLOGIES: PROBLÈME DE STABILITÉ ET DE SÉCURITÉ DU MUR. POSSIBLE PROBLÈME STRUCTURAL DU TOIT, DÙ À LA DÉFORMATION DE LA FERME DE TOIT ET AUX CHARGES MAL SUPPORTÉES

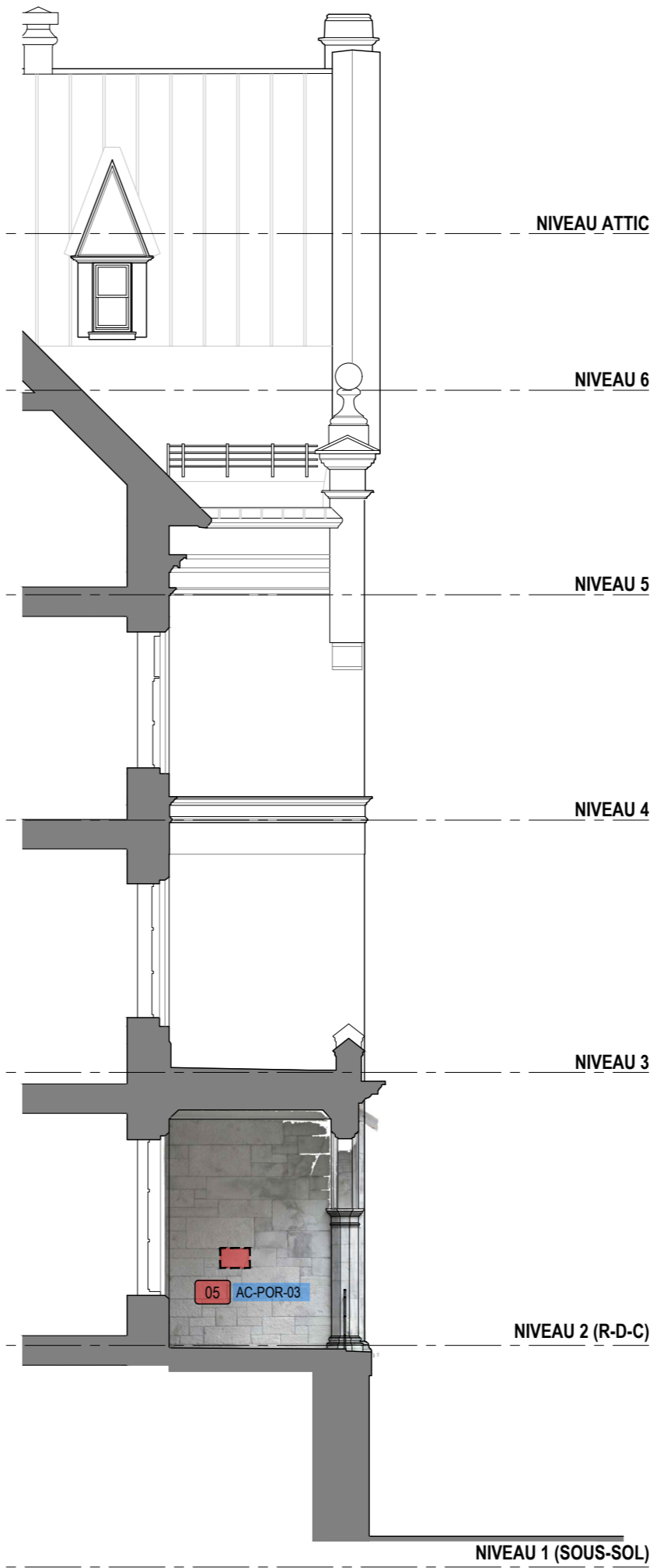
HYPOTHÈSES: POSSIBLE AFFAIBLISSEMENT DE L'ENTRAIT (PIÈCE STRUCTURALE QUI RETIENT LES CHEVRONS DU TOIT) DÙ AUX CHARGES À TRAVERS LES ANNÉES

OBJECTIFS: DU CÔTÉ EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT, CONFIRMER LA CONDITION DU MUR DE PIERRE. DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT, CONFIRMER L'ÉTAT DE L'ENTRAIT ET SON HORIZONTALITÉ (ÉLÉMENT À NIVEAU)

PROCÉDURES: DU CÔTÉ EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT, PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT DES PIERRES AFFECTÉ PAR LA FISSURE EN GRADIN. DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT, CCÉDER AUX COMBLES ET L'ENTRETOIT POUR VALIDER SI LES PARTIES DE LA FERME ONT UNE CAMBRURE

NOTES:

- NOTE 1: LE SYSTÈME CONSTRUCTIF EST INCONNU À CET ENDOIT. LA PIERRE À LA BASE DU BÂTIMENT EST DIFFÉRENTE DES PIERRES EN HAUTEUR DU BÂTIMENT.
- NOTE 2: ENLEVER DEUX RANGS DE MARCHE ET CONTREMARCHE AINSI QUE LES PIERRES DU MURET ADJACENT AUX MARCHES.
- NOTE 3: VALIDER SOUS LE PORTIQUE S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE MUR DE REMPLISSAGE, L'ÉTAT ET L'INSTALLATION DE LA FENÊTRE.
- NOTE 4: OUVERTURE EXPLORATOIRE À RÉALISER DANS L'ENTRE PLAFOND (DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT). VALIDER S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU ET SI LA CAVITÉ MURALE EST VENTILÉE.
- NOTE 5: CONSERVER UNE / OU DEUX DES PIERRES ET LA REMETTRE À L'ARCHITECTE POUR DES ESSAIS EN LABORATOIRE. LA REMPLACER AVEC DE NOUVELLES PIERRES "GRISE DE MONTRÉAL" OUÏET "ST-MARC"



LÉGENDE:

05 PORTIQUE : AC-POR-03

INSPECTION VISUELLE:

- LES FAÇADES EN PIERRE SUR LES DEUX CÔTÉS DU PORTIQUE ONT DES FISSURES DIAGONALES QUI SUGGÈRENT UN MOUVEMENT DE RENVERSEMENT. IL Y A PRÉSENCE DE MULTIPLES FISSURES.

PATHOLOGIES: PROBLÈME DE STABILITÉ ET DE SÉCURITÉ DU MUR, CE DERNIER SE DÉTACHE. PRÉSENCE DE MOUVEMENTS DIFFÉRENTIELS DE LA STRUCTURE SUPPORTANT LES PIERRES, DUES AUX CHARGES MAL SUPPORTÉES.

HYPOTHÈSE: POSSIBLEMENT DÙ AUX MOUVEMENTS DES FONDATIONS EN MOELLONS ET/OU DES PIEUX EN BÉTON.

OBJECTIFS: IDENTIFIER L'ÉTAT DE LA STRUCTURE PORTANTE ET L'ÉTAT DES ÉLÉMENTS DERRIÈRE LE MUR DE PIERRE.

PROCÉDURES: PROCÉDER À L'OUVERTURE DU MUR DE FONDATION ET À L'EXCAVATION DU SOL JUSQU'À 4'-6" DE PROFOND DU MUR À L'EMPLACEMENT DES PIEUX. POUR STATUER SUR L'ÉTAT DES PIEUX DE BÉTON ET DE LA POUTRE DE RIVE.

06 PORTIQUE : AC-POR-04

INSPECTION VISUELLE:

- LES FAÇADES EN PIERRE SUR LES DEUX CÔTÉS DU PORTIQUE ONT DES FISSURES DIAGONALES QUI SUGGÈRENT UN MOUVEMENT DE RENVERSEMENT. IL Y A PRÉSENCE DE MULTIPLES FISSURES.

PATHOLOGIES: PROBLÈME DE STABILITÉ ET DE SÉCURITÉ DU MUR, CE DERNIER SE DÉTACHE. PRÉSENCE DE MOUVEMENTS DIFFÉRENTIELS DE LA STRUCTURE SUPPORTANT LES PIERRES, DUES AUX CHARGES MAL SUPPORTÉES.

HYPOTHÈSE: POSSIBLEMENT DÙ À L'INFILTRATION D'EAU À PARTIR DU TOIT DU PORTIQUE DERRIÈRE LE MUR. AVEC LE PHÉNOMÈNE DE GEL ET DÉGEL, CELA PEUT TASSER ET DÉTÉRIORER L'ÉTAT DES PIERRES.

OBJECTIFS: IDENTIFIER LA JONCTION DU TOIT AVEC LE MUR ET STATUER SUR LA PRÉSENCE DE TRACES D'EAU OU NON, L'ÉTAT DES SOLINS INTRAMURAUX ET LES MEMBRANES DU TOIT.

PROCÉDURES: PROCÉDER À L'OUVERTURE DES MURS DE CHAQUE CÔTÉ DU PORTIQUE LÀ OÙ LES PIERRES SONT FISSURÉES. DÉMONTER UNE PIERRE AU-DESSUS DE LA MARQUISE POUR STATUER SUR LE SOLIN SON ÉTAT, SON INSTALLATION ET SA FONCTION.

06 FENÊTRES : AC-FEN-12

INSPECTION VISUELLE:

- PRÉSENCE DE FISSURES AUX ALLÉGÈS DES FENÊTRES, DES LINTEAUX ET DES JAMBAGES.

PATHOLOGIES: PROBLÈME D'INSTALLATION ET PROBLÈME D'AFFAISSEMENT DU SUPPORT STRUCTURAL

HYPOTHÈSES: POSSIBLE INFILTRATION D'EAU DUE À LA POSITION DE LA FENÊTRE. POSSIBLE INSTALLATION DES FENÊTRES SUR UNE STRUCTURE/UN BÂTIMT EXISTANT EN BOIS QUI S'EST DÉTÉRIORÉ.

OBJECTIFS: CONFIRMER LA POSITION DE LA FENÊTRE DANS L'ÉPAISSEUR DU MUR. CONFIRMER LA PRÉSENCE OU NON DES MEMBRANES D'ÉTANCHÉITÉ. DÉFINIR LA COMPOSITION ET L'ÉTAT AUTOUR DE LA FENÊTRE. L'ÉTAT DU BÂTI ET DE LA FENÊTRE.

PROCÉDURES: PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT D'UNE FENÊTRE ET À DES OUVERTURES DANS LE MUR AUTOUR DES FENÊTRES À LA TÊTE AU JAMBAGE ET À L'ALLÈGE.

09 MURS : AC-MUR-09

INSPECTION VISUELLE:

- PRÉSENCE DE MULTIPLES FISSURES ET LA NON-PLANÉITÉ (BANDEAU NON HORIZONTAL) DU BANDEAU EN PIERRE. VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR LA PLANÉITÉ.

PATHOLOGIES: LE RUISSELLEMENT D'EAU EN SURFACE AFFAIBLIT LE BANDEAU DE PIERRE.

HYPOTHÈSES: L'ÉROSION DES JOINTS VERTICAUX DES PIERRES DU BANDEAU. LES PIERRES SONT ENGORGÉES D'EAU ET LE PHÉNOMÈNE DE GEL ET DE DÉGEL AFFAIBLIT LES PIERRES.

OBJECTIFS: STATUER SUR L'ORIGINE DES FISSURES, LEURS PROFONDEURS ET LA NATURE D'AFFAISSEMENT DU BANDEAU

PROCÉDURES: PROCÉDER À UNE OUVERTURE EXPLORATOIRE AFIN DE VALIDER S'IL Y A UN MOUVEMENT, INFILTRATION D'EAU ET AFFAIBLISSEMENT DE LA MATRICE DE LA PIERRE.

NOTES:

- NOTE 1: LE SYSTÈME CONSTRUCTIF EST INCONNU À CET ENDRIT. LA PIERRE À LA BASE DU BÂTIMENT EST DIFFÉRENTE DES PIERRES EN HAUTEUR DU BÂTIMENT.
- NOTE 2: ENLEVER DEUX RANGS DE MARCHE ET CONTREMARCHE AINSI QUE LES PIERRES DU MURET ADJACENT AUX MARCHES.
- NOTE 3: VALIDER SOUS LE PORTIQUE S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE MUR DE REMPLISSAGE, L'ÉTAT ET L'INSTALLATION DE LA FENÊTRE.
- NOTE 4: OUVERTURE EXPLORATOIRE À RÉALISER DANS L'ENTRE PLAFOND (DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT). VALIDER S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU ET SI LA CAVITÉ MURALE EST VENTILÉE.
- NOTE 5: CONSERVER UNE / OU DEUX DES PIERRES ET LA REMETTRE À L'ARCHITECTE POUR DES ESSAIS EN LABORATOIRE, LA REMPLACER AVEC DE NOUVELLES PIERRES "GRISE DE MONTRÉAL" OU "ST-MARC"

01 CENTRALE - ÉLÉVATION SUD (AC-A) - AGRANDIE ET PORTIQUE COUPE / ÉLÉVATION (AC-POR)
 Ouv.E.08 1:100

02 PORTIQUE - ÉLÉVATION (AC-POR) - AGRANDIE PORTIQUE COUPE / ÉLÉVATION OUEST
 Ouv.E.08 1:100

LÉGENDE:

07 MURS : AC-MUR-08

INSPECTION VISUELLE:

- DIFFÉRENCE DE COULEUR TROP MARQUE ENTRE LA PIERRE GRISE DE MONTRÉAL (PIERRE D'ORIGINE) ET LA PIERRE ST-MARC (PIERRE DE REMPLACEMENT LORS DE LA RÉFECTION. L'UTILISATION DE TECHNIQUES D'EXTRACTION "NON DOUCE" AFFECTE LA CONSTITUTION DE LA PIERRE ST-MARC.

PATHOLOGIES: INCOMPATIBILITÉ DE LA PIERRE DE RECHANGE AVEC LA PIERRE EXISTANTE.
HYPOTHÈSES: UN MEILLEUR ARRIMAGE AVEC LA PIERRE GRISE DE MONTRÉAL AVEC LA PIERRE ST-JACQUES EST RECOMMANDÉ, PUISQUE LES DEUX PIERRES ONT LA MÊME STRATIFICATION GÉOLOGIQUE.

OBJECTIFS: OBTENIR UN ÉCHANTILLON DE LA PIERRE ST-MARC, DANS LE BUT DE CONSTATER LA PRÉSENCE DE MOUVEMENTS OU DE LA FISSURES À LA JONCTION DE CES DEUX PIERRES.

PROCÉDURES: PROCÉDER AUX DÉMANTÈLEMENTS DE PIERRE GRISE DE MONTRÉAL ET DE LA PIERRE ST-MARC.



01 CENTRALE - ÉLÉVATION OUEST (AC-B)
 Ouv.E.09 1:200

NOTES:

- NOTE 1: LE SYSTÈME CONSTRUCTIF EST INCONNU À CET ENDRIT. LA PIERRE À LA BASE DU BÂTIMENT EST DIFFÉRENTE DES PIERRES EN HAUTEUR DU BÂTIMENT.
- NOTE 2: ENLEVER DEUX RANGS DE MARCHE ET CONTREMARCHE AINSI QUE LES PIERRES DU MURET ADJACENT AUX MARCHES.
- NOTE 3: VALIDER SOUS LE PORTIQUE S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE MUR DE REMPLISSAGE, L'ÉTAT ET L'INSTALLATION DE LA FENÊTRE.
- NOTE 4: OUVERTURE EXPLORATOIRE À RÉALISER DANS L'ENTRE PLAFOND (DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT). VALIDER S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU ET SI LA CAVITÉ MURALE EST VENTILÉE.
- NOTE 5: CONSERVER UNE / OU DEUX DES PIERRES ET LA REMETTRE À L'ARCHITECTE POUR DES ESSAIS EN LABORATOIRE, LA REMPLACER AVEC DE NOUVELLES PIERRES "GRISE DE MONTRÉAL" OU IET "ST-MARC"

LÉGENDE:

08 MURS : AC-MUR-09

INSPECTION VISUELLE:
 • PRÉSENCE DE MULTIPLES FISSURES ET LA NON-PLANÉITÉ (BANDEAU NON HORIZONTAL) DU BANDEAU EN PIERRE. VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR LA PLANÉITÉ.

PATHOLOGIES: LE RUISSELLEMENT D'EAU EN SURFACE AFFAIBLIT LE BANDEAU DE PIERRE.

HYPOTHÈSES: L'ÉROSION DES JOINTS VERTICAUX DES PIERRES DU BANDEAU. LES PIERRES SONT ENGORGÉES D'EAU ET LE PHÉNOMÈNE DE GEL ET DE DÉGEL AFFAIBLIT LES PIERRES.

OBJECTIFS: STATUER SUR L'ORIGINE DES FISSURES, LEURS PROFONDEURS ET LA NATURE D'AFFAISSEMENT DU BANDEAU

PROCÉDURES: PROCÉDER À UNE OUVERTURE EXPLORATOIRE AFIN DE VALIDER S'IL Y A MOUVEMENT, INFILTRATION D'EAU ET AFFAIBLISSEMENT DE LA MATRICE DE LA PIERRE.

09 MURS : AC-MUR-09

INSPECTION VISUELLE:
 • PRÉSENCE DE MULTIPLES FISSURES ET LA NON-PLANÉITÉ (BANDEAU NON HORIZONTAL) DU BANDEAU EN PIERRE. VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR LA PLANÉITÉ.

PATHOLOGIES: LE RUISSELLEMENT D'EAU EN SURFACE AFFAIBLIT LE BANDEAU DE PIERRE.

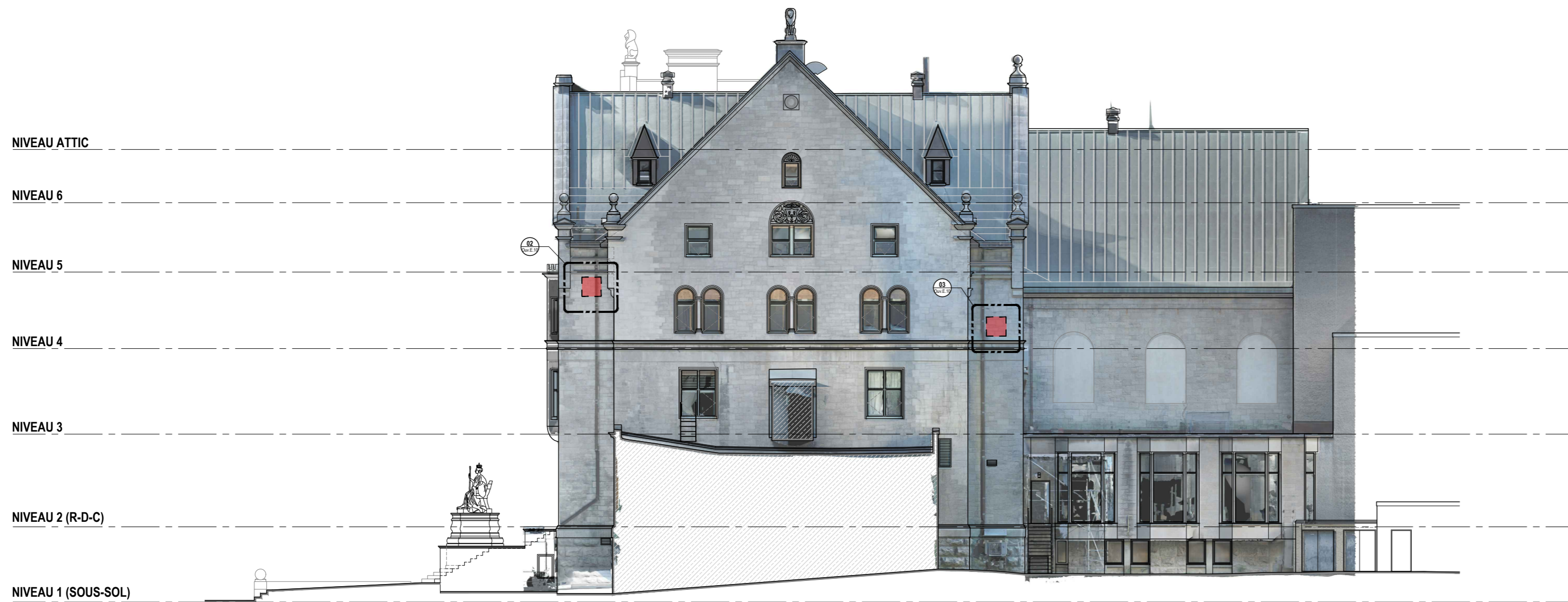
HYPOTHÈSES: L'ÉROSION DES JOINTS VERTICAUX DES PIERRES DU BANDEAU. LES PIERRES SONT ENGORGÉES D'EAU ET LE PHÉNOMÈNE DE GEL ET DE DÉGEL AFFAIBLIT LES PIERRES.

OBJECTIFS: STATUER SUR L'ORIGINE DES FISSURES, LEURS PROFONDEURS ET LA NATURE D'AFFAISSEMENT DU BANDEAU

PROCÉDURES: PROCÉDER À UNE OUVERTURE EXPLORATOIRE AFIN DE VALIDER S'IL Y A MOUVEMENT, INFILTRATION D'EAU ET AFFAIBLISSEMENT DE LA MATRICE DE LA PIERRE.

02 CENTRALE - ÉLÉVATION EST (AC-D) - AGRANDIE
 Ouv.E.10 1:100

03 CENTRALE - ÉLÉVATION EST (AC-D) - AGRANDIE
 Ouv.E.10 1:100



01 CENTRALE - ÉLÉVATION EST (AC-D)
 Ouv.E.10 1:200

NOTES:

- NOTE 1: LE SYSTÈME CONSTRUCTIF EST INCONNU À CET ENDROIT. LA PIERRE À LA BASE DU BÂTIMENT EST DIFFÉRENTE DES PIERRES EN HAUTEUR DU BÂTIMENT.
- NOTE 2: ENLEVER DEUX RANGS DE MARCHE ET CONTREMARCHE AINSI QUE LES PIERRES DU MURET ADJACENT AUX MARCHES.
- NOTE 3: VALIDER SOUS LE PORTIQUE S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE MUR DE REMPLISSAGE, L'ÉTAT ET L'INSTALLATION DE LA FENÊTRE.
- NOTE 4: OUVERTURE EXPLORATOIRE À RÉALISER DANS L'ENTRE PLAFOND (DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT). VALIDER S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU ET SI LA CAVITÉ MURALE EST VENTILÉE.
- NOTE 5: CONSERVER UNE / OU DEUX DES PIERRES ET LA REMETTRE À L'ARCHITECTE POUR DES ESSAIS EN LABORATOIRE, LA REMPLACER AVEC DE NOUVELLES PIERRES "GRISE DE MONTRÉAL" OUÏET "ST-MARC"

LÉGENDE:

10 FENÊTRES : AE-FEN-07

INSPECTION VISUELLE:

- PRÉSENCE D'INDICES D'INFILTRATION D'EAU DANS LE MUR: BOMBEMENTS, DÉCOLORATION, DÉTÉRIORATION PRÉMATURÉE DES JOINTS DE MORTIER ET ROUILLE SUR LES CORNIÈRES EN ACIER.

PATHOLOGIE: PROBLÈME DE STABILITÉ (MOUVEMENT) ET D'AFFAIBLISSEMENT DE L'INTÉGRITÉ DU MUR DE BRIQUE DUE À L'INFILTRATION D'EAU DANS LE MUR. PROBLÈME DE TASSEMENT ET D'ENGORGEMENT D'EAU DES BRIQUES, DUE À L'EFFET DU GEL ET DU DÉGEL.

HYPOTHÈSES: INFILTRATION D'EAU PAR LE JOINT ENTRE LE CADRE DE PIERRE, LE PANNEAU TYMPAN ET LE JOINT ENTRE LA FENÊTRE ET LE TYMPAN.

OBJECTIF: CONFIRMER LE DÉTAIL D'INSTALLATION. VALIDER SI LA CONCEPTION DEVAIT ASSURER LE REJET DE L'EAU POUR ÉVITER LES INFILTRATIONS DANS L'ENVELOPPE DU MUR. CONFIRMER LA CONDITION DU MUR DE REMPLISSAGE DU SEUIL DE LA TÊTE ET DU JAMBAGE DE LA FENÊTRE, ET LEURS JONCTIONS AVEC LE PANNEAU TYMPAN.

PROCÉDURES: DÉMANTELER LE CADRAGE DE FENÊTRE EN PIERRE, LE TYMPAN, LE SEUIL ET LA TÊTE OU LE LINTEAU DE LA FENÊTRE POUR COMPRENDRE LEUR CONSTRUCTION ET LEUR MANQUE D'ÉTANCHÉITÉ.



01 AILE EST - ÉLÉVATION EST (AE-D) - AGRANDIE
 Ouv.E.11 1:100

NOTES:

- NOTE 1: LE SYSTÈME CONSTRUCTIF EST INCONNU À CET ENDRIT. LA PIERRE À LA BASE DU BÂTIMENT EST DIFFÉRENTE DES PIERRES EN HAUTEUR DU BÂTIMENT.
- NOTE 2: ENLEVER DEUX RANGS DE MARCHE ET CONTREMARCHE AINSI QUE LES PIERRES DU MURET ADJACENT AUX MARCHES.
- NOTE 3: VALIDER SOUS LE PORTIQUE S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU DANS LE MUR DE REMPLISSAGE, L'ÉTAT ET L'INSTALLATION DE LA FENÊTRE.
- NOTE 4: OUVERTURE EXPLORATOIRE À RÉALISER DANS L'ENTRE PLAFOND (DU CÔTÉ INTÉRIEUR DU BÂTIMENT). VALIDER S'IL Y A DES INFILTRATIONS D'EAU ET SI LA CAVITÉ MURALE EST VENTILÉE.
- NOTE 5: CONSERVER UNE / OU DEUX DES PIERRES ET LA REMETTRE À L'ARCHITECTE POUR DES ESSAIS EN LABORATOIRE, LA REMPLACER AVEC DE NOUVELLES PIERRES "GRISE DE MONTRÉAL" OU/ET "ST-MARC"